

rager l'immigration et à rétablir la confiance dans notre pays si l'on avait adopté des mesures énergiques dans ce sens, si bien que l'attention du monde aurait été attirée sur le bon état financier dans lequel le Canada devrait se trouver aujourd'hui. Parmi les critiques qu'on peut avoir à présenter relativement à ce budget, je suis sûr que celle-ci est une des plus sérieuses. Après deux ans d'administration, le Gouvernement aurait dû nous présenter un budget et équilibré, avec la promesse de réduire la dette l'année suivante.

Qu'on me permette de dire quelques mots au sujet de l'agriculture qui est une question très importante. J'ai écouté avec intérêt le discours de l'honorable ministre de l'Agriculture (l'hon. M. Motherwell), l'autre soir, et je me suis rappelé cette remarque attribuée au ministre des Finances actuel: la responsabilité rend raisonnable. Après avoir entendu le ministre de l'Agriculture raisonner pendant trois heures sur divers sujets y compris les porcs efflanqués, les poules pécorant sur le fumier, la crainte de Dieu, le jugement dernier et je ne sais quoi encore, je me suis demandé dans quelle disposition d'esprit devait se trouver le ministre avant de devenir raisonnable. Parmi les conseils qu'il a bien voulu donner à nos honorables collègues du monde agricole qui sont à ma gauche, ce qui m'a le plus frappé, c'est quand il les a exhortés à prier pour avoir de la pluie. Voilà, d'après lui, un moyen de résoudre les difficultés qu'éprouvent les agriculteurs à l'heure actuelle. Dans tous les cas, si la Chambre ne considérait pas l'agriculture comme un sujet digne de prière avant que le ministre prenne la parole, elle a certainement dû en reconnaître la nécessité avant qu'il eût fini de parler.

Il est un sujet se rattachant à l'agriculture que je tiens à discuter: c'est le système des animaux enregistrés qui fonctionne sous la direction du ministère de l'Agriculture. C'est une chose dont on a souvent signalé l'importance à la Chambre, et on s'est plaint qu'on ait réduit les taux d'indemnité. D'après moi les taux n'étaient pas trop élevés, mais la difficulté provenait de ce que bien souvent un animal ordinaire était évalué au maximum. Ce qu'il fallait faire, c'était évaluer les animaux comme il faut suivant le tarif établi. Je sais très bien toutefois que l'enregistrement des animaux de pure race entraîne des frais énormes et constitue une grosse charge pour la nation; c'est pourquoi je suggérerai de faire une enquête. L'ex-ministre de l'Agriculture (M. Tolmie) en a signalé la nécessité dans son discours sur le budget. Ce que je vais dire ne me rendra peut-être pas très populaire, mais je prétends que c'est l'avis bien arrêté de ceux qui font les expériences

et qui sont en état de savoir. Ils ne disent pas que l'épreuve, telle qu'elle se fait actuellement, est absolument concluante; ils avouent qu'elle ne l'est que dans 90 p. 100 des cas. Toutefois, cela ne s'applique qu'au nombre d'animaux condamnés et abattus qu'on reconnaît comme n'étant pas atteints de la maladie. Le procédé a un autre défaut c'est qu'il ne peut pas établir si l'animal a simplement le germe de la maladie ou s'il a atteint une période avancée. Mais d'après moi, ce qu'il importe de savoir surtout c'est si parmi les animaux qu'on conserve il en est chez qui on n'a pas pu découvrir le mal. On doit comprendre que tout grand que soit le danger de condamner des animaux indemnes, ce n'est rien en comparaison au danger qu'il y a de laisser dans un troupeau des animaux chez lesquels la maladie n'a pas été découverte et qui sont cependant atteints. Aussi, je recommande au ministre, avant de voter d'autres crédits pour cela, de faire faire une enquête, pour se rendre compte de l'efficacité du procédé en ce qui concerne les animaux déclarés indemnes. Il n'y a qu'une seule manière de le savoir, et la dépense serait insignifiante en comparaison de ce qu'on a déjà dépensé. Le Gouvernement n'a qu'à acheter immédiatement quelques troupeaux de différentes races dans les localités où l'on sait que la maladie existe, faire faire soigneusement l'expérience de la tuberculine par des gens compétents, puis abattre les animaux et les examiner pour voir si l'inoculation n'a par hasard pas réussi à faire découvrir la maladie, et si on ne risque pas de conserver dans les troupeaux des animaux contaminés qui sont une source de danger d'autant plus grande qu'on les croit indemnes.

C'est là un danger sérieux et l'importance de la chose, au point de vue pécuniaire suffit pour justifier une enquête sans délai.

Etant donné la discussion que nous entendons depuis une semaine, il est peut-être bon d'étudier ce que sont actuellement les besoins de l'agriculture. Un comité spécial et la Chambre a tenté de découvrir quels étaient en réalité ces besoins. Je ne veux parler de rien de ce qui s'est passé au comité, mais je désire simplement offrir quelques conseils du point de vue de mes connaissances pratiques des conditions de culture. Un des premiers besoins de l'agriculture c'est un peu de sympathie de la part des autres industries du pays. Je sais fort bien que certains cultivateurs comme certains industriels ont des vues radicales, mais une des choses essentielles à la solution du problème c'est l'esprit dans lequel les différents intéressés peuvent se réunir, échanger leurs observations et examiner le problème sous ses divers aspects. Jamais un individu